

**Informations clés pour l'investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**GROUPAMA EONIA**

Part I, C - Code ISIN : FR0010582452

L'OPCVM est non coordonné et soumis au droit français. Il est géré par Groupama Asset Management. Il respecte les règles d'investissement et d'information de la directive 2009/65/CE.

**Objectifs et politique d'investissement**

**Classification** : OPCVM "Monétaires court terme".

**Objectif de gestion** : Permettre aux porteurs d'obtenir, pour des placements à court terme, une performance égale à l'indice l'EONIA capitalisé, diminuée des frais de gestion.

**Indicateur de référence** : EONIA Capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active, sa principale source de performance :

- Gestion active de la vie moyenne des TCN en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales et des appels d'offre de la Banque Centrale Européenne, gestion de l'écart de taux entre l'EURIBOR et l'EONIA, gestion des fluctuations de l'EONIA au cours du mois (notamment pendant la période des réserves).
- Gestion du risque « crédit », en complément de la part du portefeuille géré au jour le jour de façon à obtenir un rendement supérieur à l'indice : une sélection rigoureuse des signatures du secteur privé (sous contrainte de signature par les agences de notation Standard and Poor's ou équivalent) permet d'accroître le rendement global du portefeuille.

Les investissements du portefeuille porteront principalement sur des titres de créance et instruments du marché monétaire de la zone Euro : TCN (Titres de créances Négociables) à taux fixe ou variable : certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat (BTF - Bons du Trésor à Taux Fixe - BTAN - Bons du Trésor à taux fixes et à intérêt annuel), BMTN (Bons à Moyen Terme Négociables) dont l'échéance est adaptée à l'horizon de placement recommandé.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 0,5.

L'OPCVM n'investit que dans des actifs dont la notation court terme est de "haute qualité de crédit", tel que défini dans le prospectus.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM "Monétaires Court terme", de droit français ou européens coordonnés.

Il pourra intervenir sur les marchés dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir le portefeuille au risque de taux dans la limite d'un engagement d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le fonds pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

**Affectation des revenus** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : 3 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 12h00

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

**Profil de risque et de rendement**

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de son exposition au risque de taux sur le marché monétaire euro.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.

**Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

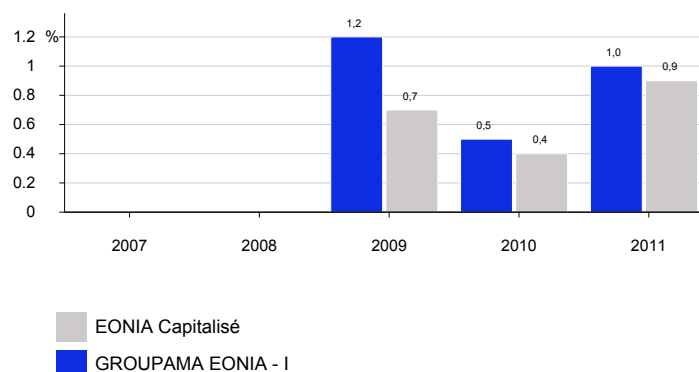
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,50 %
Frais de sortie	0,50 %
<b>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.</b>	
Frais prélevés par le fonds sur une même année	
Frais courants	0,12 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	<b>20% de la performance au-delà de l'EONIA Capitalisé</b> <b>0,04 % sur le dernier exercice.</b>

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 29 décembre 2011. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr).

**Performances passées**


Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 14 février 2008.

Les performances ont été calculées en euro.

**Informations pratiques**

Forme juridique : FCP à vocation générale, cette part est ouverte à tous souscripteurs.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS Bank France

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 58 bis, rue La Boétie - 75008 Paris - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 mars 2012.

**Informations clés pour l'investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**GROUPAMA EONIA**

Part M, C - Code ISIN : FR0010693069

L'OPCVM est non coordonné et soumis au droit français. Il est géré par Groupama Asset Management. Il respecte les règles d'investissement et d'information de la directive 2009/65/CE.

**Objectifs et politique d'investissement**

**Classification** : OPCVM "Monétaires court terme".

**Objectif de gestion** : Permettre aux porteurs d'obtenir, pour des placements à court terme, une performance égale à l'indice l'EONIA capitalisé, diminuée des frais de gestion.

**Indicateur de référence** : EONIA Capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active, sa principale source de performance :

- Gestion active de la vie moyenne des TCN en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales et des appels d'offre de la Banque Centrale Européenne, gestion de l'écart de taux entre l'EURIBOR et l'EONIA, gestion des fluctuations de l'EONIA au cours du mois (notamment pendant la période des réserves).
- Gestion du risque « crédit », en complément de la part du portefeuille géré au jour le jour de façon à obtenir un rendement supérieur à l'indice : une sélection rigoureuse des signatures du secteur privé (sous contrainte de signature par les agences de notation Standard and Poor's ou équivalent) permet d'accroître le rendement global du portefeuille.

Les investissements du portefeuille porteront principalement sur des titres de créance et instruments du marché monétaire de la zone Euro : TCN (Titres de créances Négociables) à taux fixe ou variable : certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat (BTF - Bons du Trésor à Taux Fixe - BTAN - Bons du Trésor à taux fixes et à intérêt annuel), BMTN (Bons à Moyen Terme Négociables) dont l'échéance est adaptée à l'horizon de placement recommandé.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 0,5.

L'OPCVM n'investit que dans des actifs dont la notation court terme est de "haute qualité de crédit", tel que défini dans le prospectus.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM "Monétaires Court terme", de droit français ou européens coordonnés.

Il pourra intervenir sur les marchés dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir le portefeuille au risque de taux dans la limite d'un engagement d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le fonds pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

**Affectation des revenus** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : 3 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 12h00

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

**Profil de risque et de rendement**

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de son exposition au risque de taux sur le marché monétaire euro.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.

**Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

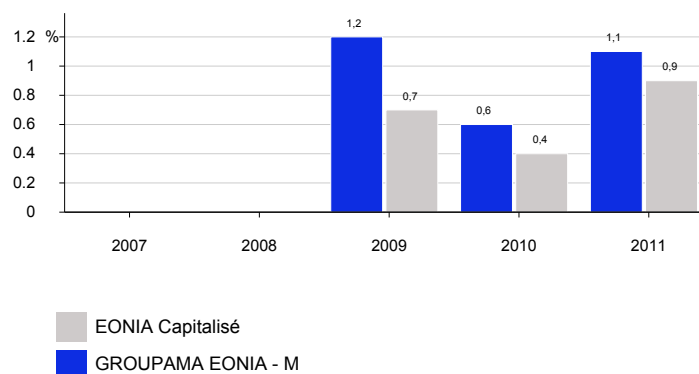
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,50 %
Frais de sortie	0,50 %
<b>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.</b>	
Frais prélevés par le fonds sur une même année	
Frais courants	0,08 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	<b>20% de la performance au-delà de l'EONIA Capitalisé</b> <b>0,04 % sur le dernier exercice.</b>

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 29 décembre 2011. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr).

**Performances passées**


Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 14 février 2008.

Les performances ont été calculées en euro.

**Informations pratiques**

Forme juridique : FCP à vocation générale, cette part est dédiée aux investisseurs institutionnels d'Europe et du Canada.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS Bank France.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 58 bis, rue La Boétie - 75008 Paris - France.

La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 mars 2012.

**Informations clés pour l'investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**GROUPAMA EONIA**

Part N, C - Code ISIN : FR0010693085

L'OPCVM est non coordonné et soumis au droit français. Il est géré par Groupama Asset Management. Il respecte les règles d'investissement et d'information de la directive 2009/65/CE.

**Objectifs et politique d'investissement**

**Classification** : OPCVM "Monétaires court terme".

**Objectif de gestion** : Permettre aux porteurs d'obtenir, pour des placements à court terme, une performance égale à l'indice l'EONIA capitalisé, diminuée des frais de gestion.

**Indicateur de référence** : EONIA Capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active, sa principale source de performance :

- Gestion active de la vie moyenne des TCN en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales et des appels d'offre de la Banque Centrale Européenne, gestion de l'écart de taux entre l'EURIBOR et l'EONIA, gestion des fluctuations de l'EONIA au cours du mois (notamment pendant la période des réserves).
- Gestion du risque « crédit », en complément de la part du portefeuille géré au jour le jour de façon à obtenir un rendement supérieur à l'indice : une sélection rigoureuse des signatures du secteur privé (sous contrainte de signature par les agences de notation Standard and Poor's ou équivalent) permet d'accroître le rendement global du portefeuille.

Les investissements du portefeuille porteront principalement sur des titres de créance et instruments du marché monétaire de la zone Euro : TCN (Titres de créances Négociables) à taux fixe ou variable : certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat (BTF - Bons du Trésor à Taux Fixe - BTAN - Bons du Trésor à taux fixes et à intérêt annuel), BMTN (Bons à Moyen Terme Négociables) dont l'échéance est adaptée à l'horizon de placement recommandé.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 0,5.

L'OPCVM n'investit que dans des actifs dont la notation court terme est de "haute qualité de crédit", tel que défini dans le prospectus.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM "Monétaires Court terme", de droit français ou européens coordonnés.

Il pourra intervenir sur les marchés dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque de taux dans la limite d'un engagement d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le fonds pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

**Affectation des revenus** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : 3 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 12h00

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

**Profil de risque et de rendement**

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de son exposition au risque de taux sur le marché monétaire euro.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.

**Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

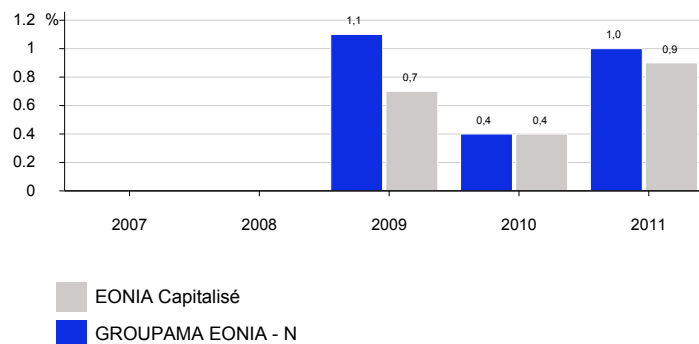
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,50 %
Frais de sortie	0,50 %
<b>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.</b>	
Frais prélevés par le fonds sur une même année	
Frais courants	0,20 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	<b>20% de la performance au-delà de l'EONIA Capitalisé</b> <b>0,03 % sur le dernier exercice.</b>

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 29 décembre 2011. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr).

**Performances passées**


Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 14 février 2008.

Les performances ont été calculées en euro.

**Informations pratiques**

Forme juridique : FCP à vocation générale, cette part est ouverte à tous souscripteurs.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS Bank France.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 58 bis, rue La Boétie - 75008 Paris - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 mars 2012.